



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Guilvinec, le 15/04/26

**Délégation à la mer et au littoral**  
Pôle littoral et affaires maritimes Sud-Finistère

**MISE EN DEMEURE**

La direction départementale des territoires et de la mer du Finistère – pôle littoral et affaires maritimes du Sud-Finistère – a procédé au recensement des dispositifs de mouillage individuels présents dans l'archipel des Glénan sur le littoral de la commune de Fouesnant les 09 et 18 mars 2026.

Lors de ces contrôles, il a été constaté la présence de nombreuses bouées non marquées reliées par des lignes de mouillage à des ancres ou à des corps-morts. Ces dispositifs de mouillage individuels ne disposent d'aucune autorisation d'occupation du domaine public maritime, ce qui constitue une infraction.

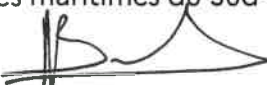
En effet, il est rappelé qu'au titre des articles L. 2122-1 et L. 2132-3 du code général de la propriété des personnes publiques, toute occupation du domaine public maritime nécessite une autorisation préalable.

En outre, ces dispositifs de mouillage se situent au sein d'une zone où les enjeux environnementaux sont forts. En effet, l'archipel des Glénan, de par son exceptionnelle richesse faunistique et floristique, fait l'objet de multiples classements environnementaux (site naturel classé, ZNIEFF et zone Natura 2000) visant à préserver cet environnement et à garantir un développement durable des activités humaines. À ce titre, les herbiers de zostères présents dans la zone sont un réservoir de biodiversité et une nurserie pour de nombreuses espèces de poissons. Ils constituent un écosystème particulièrement riche mais également fragile qui mérite d'être préservé.

**Il est donc demandé à toute personne détentrice d'un de ces dispositifs de mouillage de procéder à son enlèvement (bouées, lignes d'amarrage, corps-morts ou ancres) avant le 21 mai 2026, et de remettre les lieux en leur état naturel.**

Passé ce délai, tout élément encore présent sur site sera enlevé du domaine public maritime.

L'adjoint à la cheffe du pôle littoral  
et affaires maritimes du Sud-Finistère

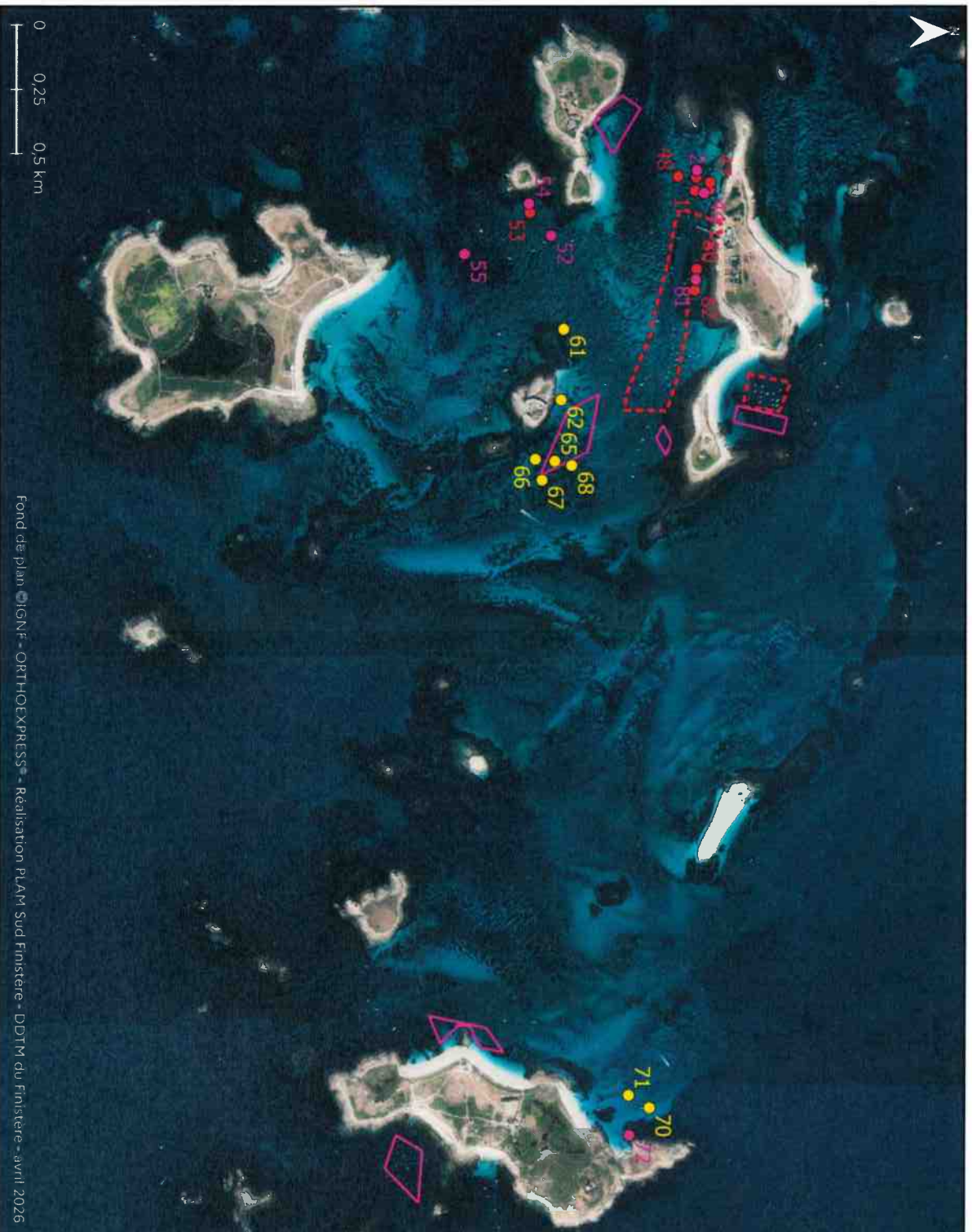


**Yann BERNARD**

Liste des annexes :

- Carte générale de localisation des mouillages non identifiés
- Carte de localisation des mouillages non identifiés secteur île Saint-Nicolas
- Carte de localisation des mouillages non identifiés secteur île Drevec
- Carte de localisation des mouillages non identifiés secteur île Cigogne
- Carte de localisation des mouillages non identifiés secteur île de Penfret

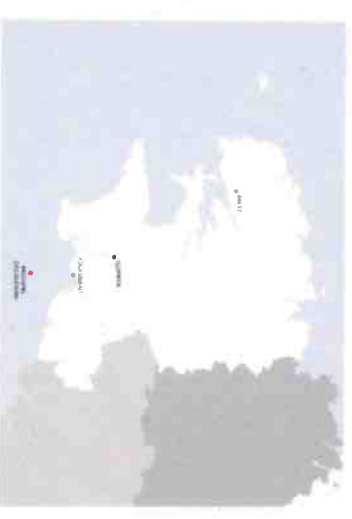
## Carte de localisation des mouillages non identifiés dans l'archipel des Glénan



Fond de plan ©IGNF - ORTHOEXPRESS® - Réalisation PLAM Sud Finistère - DDTM du Finistère - avril 2026

# FOUESNANT

## Archipel des Glénan



- 20260409\_Mouillages en cours d'identification
- 20260409\_Mouillages sur ancre
- 20260409\_Mouillages sur corps-mort

### MARITIME

#### Plaisance

- ▭ Mouillages groupés (ZMEL)
- ▭ Ports (délimitation)

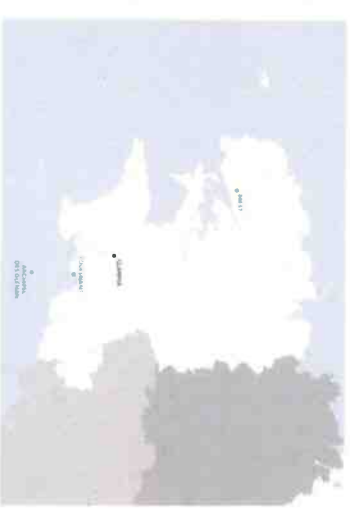
Carte de localisation des mouillages non identifiés dans l'archipel des Glénan
   
 Secteur île Saint-Nicolas



Fond de plan ©IGN - ORTHOEXPRESS™ - Régulation PLAM Sud Finistère - DDTM du Finistère - avril 2026

# FOUESNANT

## Secteur île St Nicolas



- 20260409\_Mouillages sur ancre
- 20260409\_Mouillages sur corps-mort

### MARITIME

#### Plaisance

-  Mouillages groupés (ZME)
-  Ports (délimitation)

### REFERENTIEL

## Carte de localisation des mouillages non identifiés dans l'archipel des Glénan Secteur île Dreneec



Fond de plan ©IGN - ORTHOEXPRESS® - Réalisation PLAM Sud Finistère - DDTM du Finistère - avril 2026

# FOUESNANT

## Secteur île Dreneec



- 20260409\_Mouillage en cours d'identification
- 20260409\_Mouillages sur ancre
- 20260409\_Mouillages sur corps-mort

### MARITIME

#### Plaisance

- Mouillages groupés (ZMEL)
- Ports (délimitation)

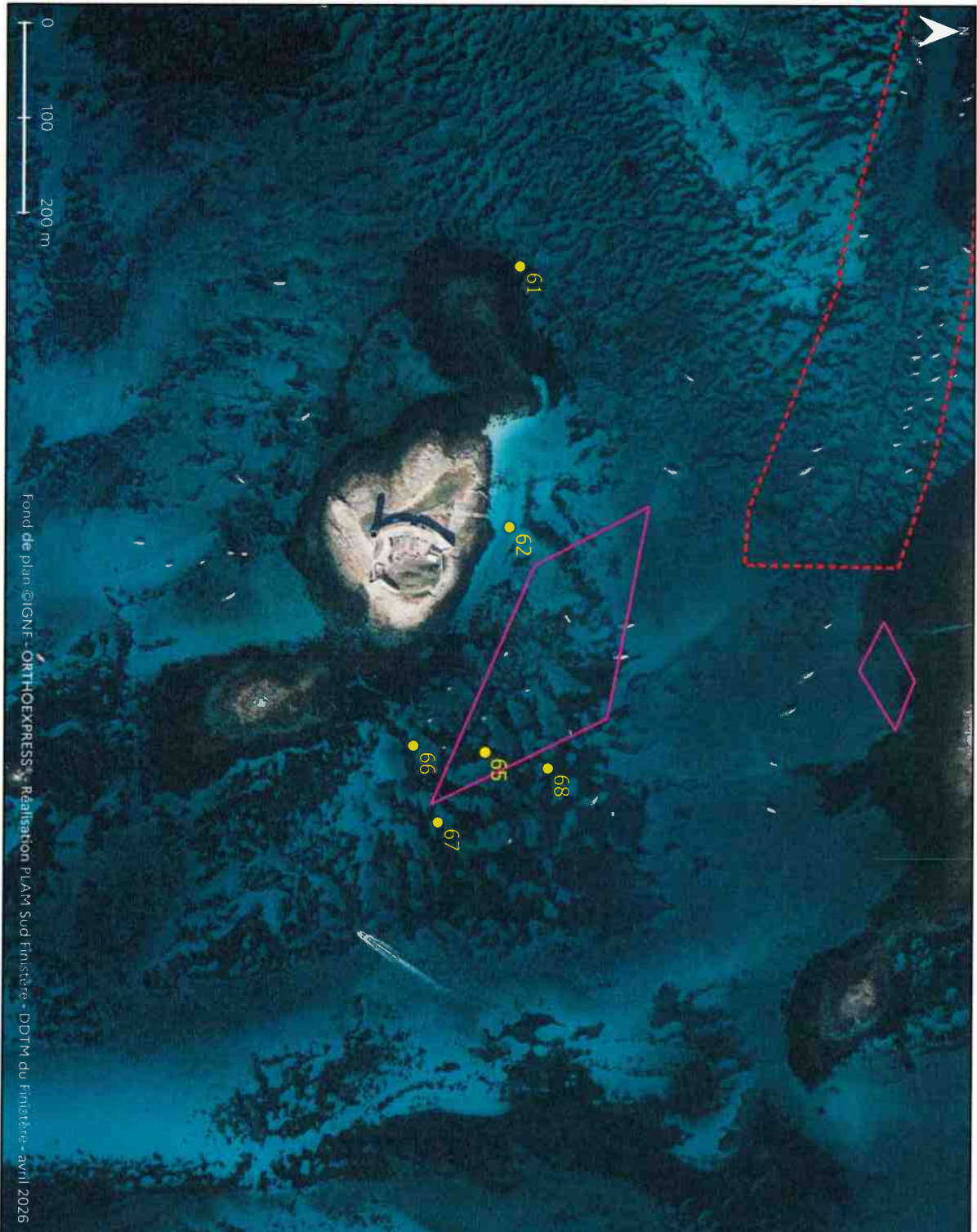


**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
Départementale des  
Territoires et de la Mer

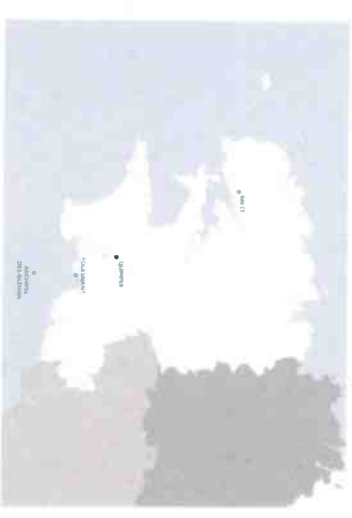
## Carte de localisation des mouillages non identifiés dans l'archipel des Glénan Secteur île Cigogne



Fond de plan @GNF - ORTHOEXPRESS® - Réalisation PLAM Sud Finistère - DDTM du Finistère - avril 2026

# FOUESNANT

## Secteur île Cigogne



- 20260409\_Mouillages en cours d'identification

### MARITIME

#### Plaisance

- Mouillages groupés (ZMEU)
- Ports (délimitation)

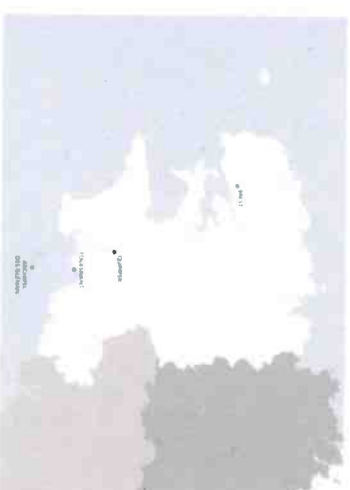
## Carte de localisation des mouillages non identifiés dans l'archipel des Glénan Secteur île Penfret



Fond de plan ©IGNF - ORTHOEXPRESSION - Réalisation PLAM Sud Finistère - DDTM du Finistère - avril 2026

# FOUESNANT

## Secteur île Penfret



- 20260409\_Mouillages en cours d'identification
- 20260409\_Mouillages sur ancre

### MARITIME

#### Plaisance

- Mouillages groupés (ZMEL)